



ASBESTOS

Une mine de talents



Jayson Dénommée



Jean Hamel



Connie Dion



Roch Fréchette

À LIRE AUJOURD'HUI

La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
14 août 1997
88e ANNÉE - No 149
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Je préfère

49¢

Valable dans les restaurants Burger King de Sherbrooke, Victoriaville et Drummondville.

LES SPORTS



L'Avalanche trouve l'argent pour garder Sakic

Guillaume Paré rafle l'argent en ski nautique aux Jeux du Canada (C1)

DRUMMOND



Les G. Squad comblent les ados transies (B8)

MAGOG



Cigares et alcools haut de gamme volent la vedette (A3)

Météo / A2

VARIABLE

22

5h46 19h55

16 août 25 août 01 sept 10 sept

Les conducteurs tués net



Tragédie sur la 108 au Canton d'Eaton

Les deux conducteurs, un homme de Notre-Dame-des-Bois au volant de la Cavalier, et une Sherbrookoise dans la Chrysler New Yorker, n'ont eu aucune chance.

Pierre SAINT-JACQUES
Canton d'Eaton

Une collision frontale d'une extrême violence a tué net deux conducteurs, un homme et une femme, hier, vers 13 h, route 108, dans les limites de la municipalité du Canton d'Eaton, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sherbrooke.

Les autorités policières ont révélé en soirée l'identité des deux victimes. Il s'agit de Sylvain Turgeon, âgé de 43 ans,

de Notre-Dame-des-Bois, et de Lise Cyr, âgée de 53 ans, de Sherbrooke.

La tragédie s'est produite alors que les conditions météorologiques étaient exécrables: il pleuvait à verse et les bourrasques de vent fouettaient l'eau du sud vers le nord.

Un troisième véhicule a été impliqué mais de façon beaucoup moins fracassante grâce aux réflexes de Mme Claudine Lemieux, âgée de 41 ans, qui était au volant d'une voiture Escort dans laquelle prenaient également place les enfants de

son conjoint, Shem, âgé de 17 ans, et Mikael Parker, âgé de 15 ans, tous de Sawyerville.

«Les trois occupants de la voiture Escort s'en sont tous sortis indemnes mais par mesure de précaution, ils ont été transportés à l'hôpital», a indiqué le chef Jean-Marie Landry, du Service de protection des incendies du Canton d'Eaton.

Mme Lemieux a subi, on le comprendra, un violent choc nerveux et comme elle avait déjà souffert de maux de dos dans le passé, une visite à l'hôpital s'im-

posait tout de go. Elle a toutefois pu s'entretenir avec les agents de la Sûreté du Québec de Cookshire, notamment l'agent Laval Charest qui est responsable de l'enquête. Il doit de nouveau rencontrer la conductrice qui est la seule témoin.

Les secouristes ne pouvaient plus rien faire (A2)

«La situation devient très préoccupante» à l'hôpital d'Asbestos

Une urgence sans médecin

François GOUGEON
Asbestos

Sur la corde raide depuis un moment en matière de ressources médicales, voilà que l'urgence de l'hôpital d'Asbestos s'appête à connaître des ratés: il n'y aura aucun médecin de garde à certaines occasions au cours des prochaines semaines.

«Et ça risque de s'aggraver si on n'arrive pas à recruter de nouveaux médecins pour combler de récents départs. La situation devient très préoccupante», a reconnu hier sans détour le directeur général des services de santé (hôpital, soins de longue durée et CLSC) de la MRC d'Asbestos, Mario Morand.

Dans une conférence de presse tenue à l'hôpital en présence de la présidente du conseil d'administration, Louise Moisan-Coulombe et du Directeur des services professionnels (DSP), le Dr François Melançon, M. Morand a précisé qu'en raison de ce problème, il n'y aura pas de médecin à l'urgence dès samedi, 16 août, entre 14 et 20 heures et pour les blocs de nuit (de 20 heures à 9 heures le lendemain), les 28 et 30 août et les 3 et 4 septembre. Et probablement neuf autres «trous» pour le reste de septembre si ça ne change pas. C'est donc un peu la répétition d'événements semblables survenus il y a deux ans.

Aussi, lors des périodes mentionnées ci-haut, l'urgence demeurera ouverte mais il n'y aura pas de médecin pour ac-



Le directeur des services professionnels (DSP), le Dr François Melançon, à gauche, estime que la contribution additionnelle de médecins, dont celle du Dr Sidney Maynard, à droite, a permis d'éviter le pire. Mais on cherche désespérément une solution permanente au manque de médecins.

cueillir la clientèle. Les ambulances seront détournées soit vers le CUSE de Fleurimont ou l'hôpital d'Arthabaska.

Il y aura du personnel d'appoint, comme en nursing, pour recevoir les gens mais M. Morand reconnaît que la situation sera inconfortable. Il ne cache pas son inquiétude. «On ne voudrait pas

se retrouver avec des problèmes comme ceux qu'a connus l'hôpital de Louiseville et où le coroner a déterminé que des décès auraient pu être évités si un médecin avait été présent à l'urgence», a-t-il dit.

Celui-ci est loin de blâmer les membres de l'équipe de huit médecins qui restent ou le fait qu'une d'eux a dû quit-

ter plus tôt que prévu pour un congé de maternité. «Au contraire, a soumis M. Morand. Nos médecins ont très bien collaboré en acceptant des charges additionnelles de travail. Simon, au lieu des quelques trous qu'on a, ça aurait été des vides sur 18 jours. Mais il y a une limite à étirer le l'élastique et on ne veut pas brûler nos médecins!»

Chose certaine, on n'a pas l'intention d'agir comme le CUSE dont l'opération de torchage de bras s'est même traduite par une conscription des médecins à faire des heures de garde à l'urgence. «Si on agissait avec la méthode forte, c'est sûr que ça aurait l'effet contraire et que ça entraînerait des démissions», a réagi Mario Morand.

Pour sa part, la présidente du conseil d'administration et candidate à la mairie d'Asbestos, Louise Moisan-Coulombe, qui a réclamé une intervention rapide des autorités concernées, dont le ministère de la Santé et des services sociaux, a soutenu que les efforts pour contrer le problème n'ont pas manqué. «Ce que je demande maintenant au public, c'est de garder sa confiance à l'urgence de notre hôpital. On a une situation préoccupante mais je reste optimiste que ça va se régler dans un proche avenir», a-t-elle manifesté.

Les efforts pour remédier au problème restent vains (B1)

DRY

FESTIVAL DES GOURMANDS D'ASBESTOS

14 - 15 - 16 - 17 AOÛT 1997



UN FESTIVAL POUR TOUTE LA FAMILLE

PLUS DE 8 SPECTACLES PRÉSENTÉS ET DE NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS

Consultez notre programmation dans La Tribune du samedi 16 août

POUR INFORMATIONS (819) 879-7070

Un impact d'une rare violence

Les secouristes n'ont rien pu faire pour sauver les victimes de la collision



Le métal tordu ne laisse aucun doute sur la violence de l'impact qui a coûté la vie à deux personnes.

Pierre SAINT-JACQUES

Canton d'Eaton

Les deux conducteurs impliqués dans une violente collision, route 108, dans le Canton d'Eaton, n'avaient aucune chance de survivre à l'impact.

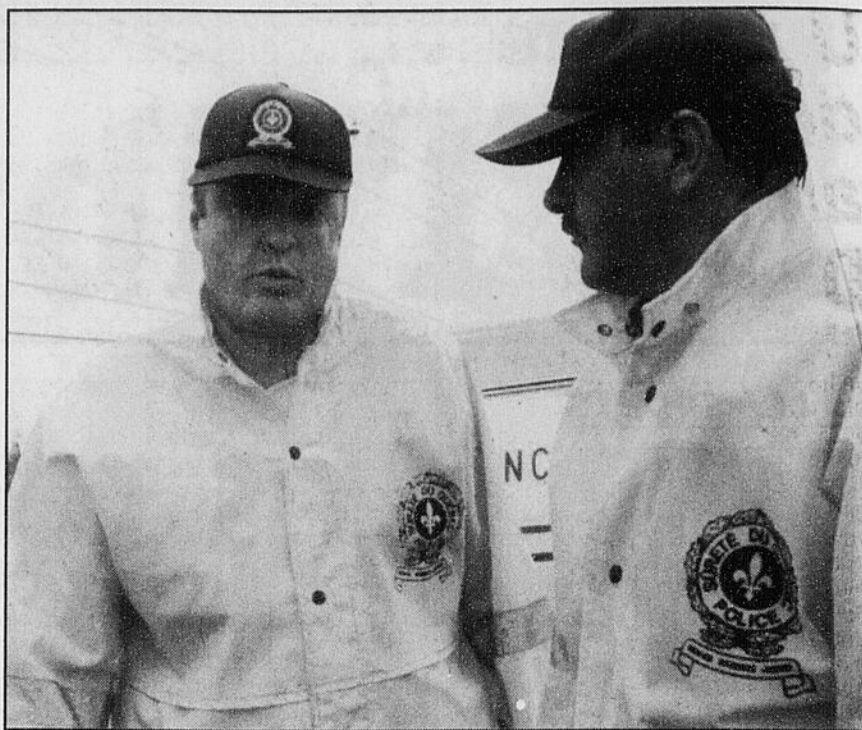
Arrivés sur les lieux les premiers, les secouristes d'Eaton Corner ont constaté qu'il n'y avait plus rien à faire pour M. Sylvain Turgeon qui se trouvait au volant d'une Chevrolet Cavalier et pour Mme Lise Cyr, qui conduisait une Chrysler New Yorker.

Les deux voitures ont été enfoncées du pare-choc avant jusqu'au pare-brise. On ne peut imaginer pire impact. Les deux victimes ont péri sur le coup puis le feu s'est communiqué aux deux voitures.

Les pompiers de Lennoxville, sous la gouverne de Frank Wilson, et ceux d'East Angus (pour les pinces de décarcération) sous la direction de Gaétan Poulin, ont donné un coup de main à leurs compagnons d'Eaton Corner.

Les premières constatations révèlent que la Chevrolet Cavalier qui filait vers l'est s'est complètement retrouvée dans la voie de la Chrysler New Yorker qui roulait en direction de Lennoxville.

Mme Lemieux a précisé aux enquêteurs qu'un peu avant l'accident, un camion semi-remorque avait croisé la voiture blanche qui la précédait puis son automobile à elle. Durant ce croisement, elle a perdu de vue la Chrysler blanche pour constater, une fois la visi-



Le reconstitutionniste Serge Nollet discute avec le policier-enquêteur Laval Charest, avec qui il travaillera en étroite collaboration.

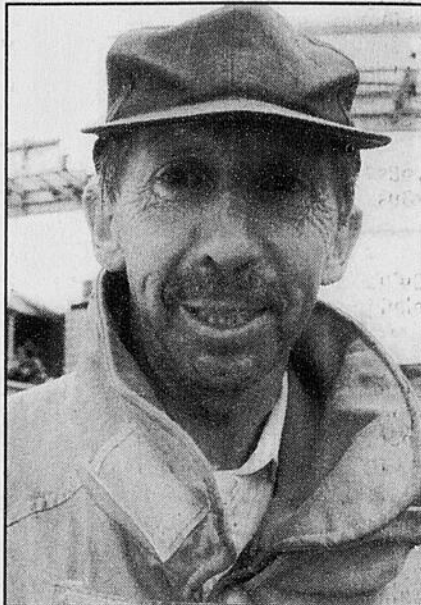
bilité revenue, l'accident tout en se demandant ce que la voiture Cavalier faisait dans la voie. Il ne restait à Mme Lemieux qu'à écraser illico la pédale des freins.

La Cavalier doublait-elle?

«On se demande si la voiture Cavalier a tenté de doubler le semi-remorque alors que la pluie forte et les jets d'eau soulevés par le gros camion empêchaient l'automobiliste de voir les véhicules venant en sens inverse; parce qu'à l'endroit où la voiture Cavalier se trouvait, la ligne médiane pointillée permettait le dépassement», a expliqué l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie.

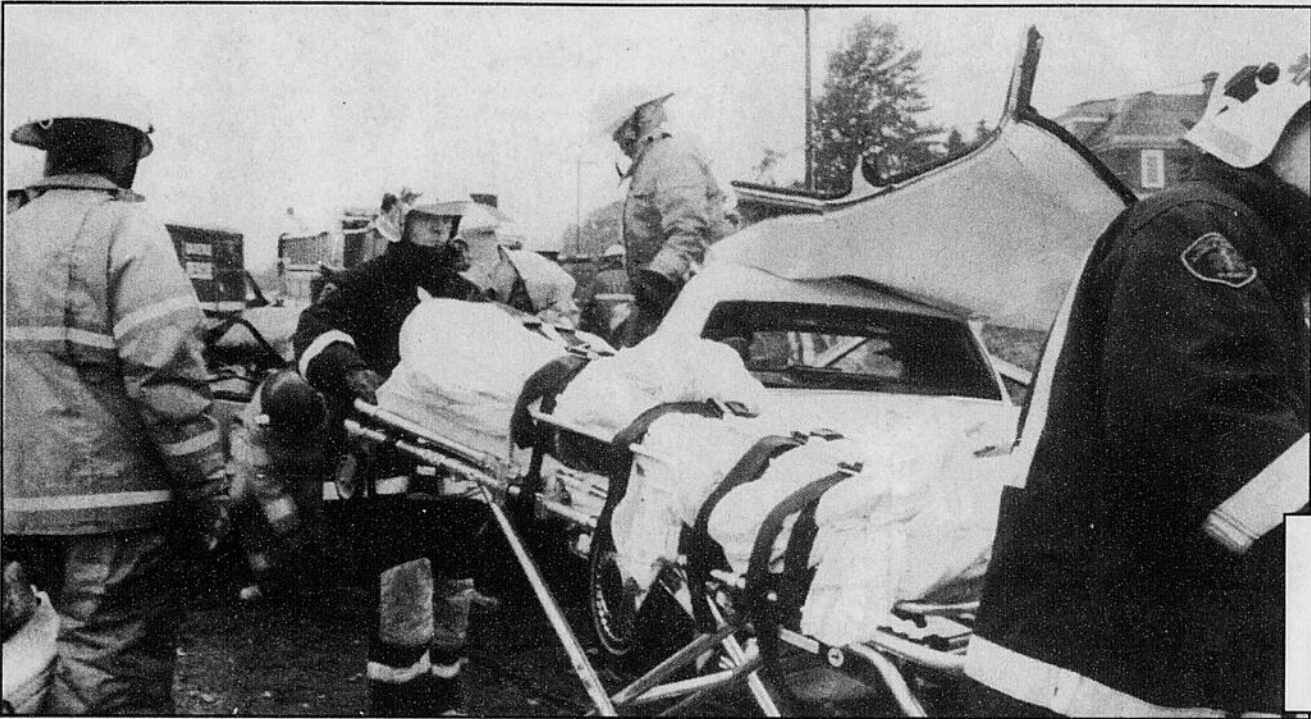
Il serait important que le routier - qui passait par là au moment de l'accident ou dans les secondes qui l'ont précédé -, s'il se reconnaissait, communique avec la SQ de Cookshire.

L'agent Serge Nollet, reconstitutionniste en scène d'accident, travaille en étroite collaboration avec l'agent Laval Charest.



Le chef Jean-Marie Landry, des pompiers de Canton d'Eaton...

Les secouristes n'ont rien pu faire pour sauver la vie des victimes. Il ne restait plus qu'à récupérer les corps. Les pompiers de Lennoxville, sous la gouverne de Frank Wilson, et ceux d'East Angus (pour les pinces de décarcération) sous la direction de Gaétan Poulin, ont donné un coup de main à leurs compagnons d'Eaton Corner.



Le forcené de Stoke libéré rapidement

Sherbrooke (psj)

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont libéré en fin d'avant-midi, hier, l'homme de 60 ans, du Canton de Brompton, qui avait tiré des coups de feu la veille et tenu les forces de l'ordre en haleine jusqu'au milieu de la nuit.

Un rapport concernant l'entreposage négligent de deux armes à feu sera

soumis à l'attention du procureur. Si les procédures sont enclenchées, elle se feront par voie de sommation.

Il a été impossible de recueillir suffisamment d'indices pour que l'homme soit accusé d'usage négligent d'une arme à feu car si quatre coups de feu ont été entendus vers 22 h, mardi, du côté de Notre-Dame-des-Mères, personne n'a vu l'homme en question les tirer.

L'incident a déclenché une opération visant à assurer la sécurité des ci-

toyens de ce secteur du Canton de Brompton et à amener l'homme à entendre raison. Une trentaine de policiers y ont participé.

«Par mesure de sécurité, nous avons procédé à l'évacuation de quatre maisons. Puis un périmètre de sécurité a été tracé. Le Groupe d'intervention et les négociateurs sont entrés en action. L'homme s'est finalement rendu vers quatre heures du matin» a relaté le policier Serge Fournier, porte-parole des

Services de protection de la communauté.

Les négociateurs ont utilisé un porte-voix. Au troisième appel, l'homme a quitté la baraque dans laquelle il s'était réfugié. Il faut préciser qu'outre une maison principale, on retrouve trois autres bâtisses sur la propriété où l'homme vit seul.

Après la reddition, les policiers ont saisi deux armes à feu, l'une de calibre 30-30 et l'autre de calibre 22.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-08-13
1 2 8 10 16
17 21 33 37 39
40 41 46 47 48
51 52 57 58 64

Quinté
Tirage du 97-08-13
3 4
694 4373

Extra
Tirage du 97-08-13
NUMÉRO: 603381

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville 23/9
Theford Mines 23/9
Drummondville 23/9
Lac-Mégantic 22/8
Valcourt 22/8
Sherbrooke 22/8
Magog 22/8
Coaticook 22/8

HUMIDEX
23

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
22 PRÉC. 30	8 PRÉC. 30	23 12 PRÉC. 10	25 12 PRÉC. 30	26 12 PRÉC. 60

QUÉBEC

Chicoutimi Var 20/9	Québec Var 22/10
Gaspé Plu 19/8	Pimoussi Nua 18/10
Iles-de-la-Mad. Plu 20/15	St-Georges Var 22/10
La Grande Plu 15/6	Sept-Îles Plu 18/7
Lac-St-Jean Var 19/9	Trois-Rivières Var 22/10
Montréal Var 23/12	Val d'Or Var 19/8

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

CANADA

Charlottetown Plu 22/13	Régina Nua 24/10	Boston Sol 28/18	New York Sol 29/20
Edmonton Ora 22/9	St-John's Var 18/8	Bridgport Sol 29/18	Old Orchard Var 23/14
Fredericton Deg 24/11	Toronto Sol 23/12	Burlington Var 23/14	Portland Sol 26/15
Halifax Ave 22/13	Victoria Sol 23/14	Concord Sol 26/16	Providence Sol 28/18
Ottawa Var 23/12	Winnipeg Enu 25/13	Detroit Sol 24/10	Washington Var 31/22

USA

LE MONDE

Athènes Nua 30/24	Mexico City Nua 24/14	Atlantic City Var 28/21	Myrtle Beach Sol 33/25
Beijing Sol 28/23	Moscou Var 19/13	Cape Cod Sol 28/18	Old Orchard Var 26/15
Berlin Sol 29/17	Paris Sol 29/19	Daytona Beach Sol 33/24	Orlando Var 34/23
Hong Kong Ave 31/26	Port-au-Prince Ave 31/24	Freeport Var 33/27	Plattsburg Var 33/25
Lisbonne Sol 24/17	Rome Sol 31/18	FT Lauderdale Var 33/23	Tampa Var 33/25
Londres Sol 26/17	Tokyo Sol 30/25	Honolulu Var 33/28	Virginia Beach Nua 29/24
		Key West Var 33/27	West Palm B Var 33/27
		Miami Sol 30/25	Wildwood Var 28/21

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

Débossleur/euse
Offre: 2212975
Lieu: Brompton
 Salaire: 6.70 \$/heure ou plus selon expérience, temporaire, plein temps, 40 heures/semaine 1 à 2 mois, possibilité de permanence
Exigences: formation de carrossier, débrouillard, bon travailleur avec désir d'apprendre
Fonctions: aider les carrossiers et apprendre le métier.

Polisseur/euse de pierre
Offre: 2211096
Lieu: Saint-Élie d'Orford

Salaire: 14 à 15 \$/heure selon expérience, permanent, plein temps, 40 heures/semaine, équipe de jour et de soir
Exigences: trois à cinq ans d'expérience comme polisseur de pierre obligatoire, aimer travailler d'équipe, personne fiable ayant bonne présentation
Fonctions: faire le polissage de pierre à la main.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

LA LOTTO 6/49 7-15-25-32-44-48 (46)

POUR MOINS DE 5 \$

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre.

Les petites annonces

LaTribune
564-0999
1 800 567-6955 (zone interurbaine)

INDEX

Arts et spectacles:.....B-8
Bandes dessinées:.....C-6
Chez nous:.....B-1
Décès:.....C-7
Économie:.....B-5
Horoscope:.....C-5
Messier en liberté:.....B-4
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....B-14
Sports:.....C-1

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente.....3,51 \$ T.P.S.25 \$ T.V.Q.24 \$ Coût à l'abonné.....4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,40 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,62 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences officielles sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
Goupil

Une vente de garage animée...

Dire que j'avais pris la peine de préciser clairement dans la petite annonce du journal que ma vente de garage débutait à 8h samedi matin...

Cela n'a quand même pas empêché un homme au volant d'une grosse voiture verte de l'année de se pointer dès 6h25. Son petit camelot doit être bien matinal à celui-là...

C'est tout juste si j'avais eu le temps de sortir quelques vieilleries dont je voulais me débarrasser quand il s'est pointé. Le meilleur était à venir, comme on dit. Mais cela n'aurait probablement rien changé puisque l'homme, une fois débarqué de sa voiture, dont il a d'ailleurs laissé tourner le moteur, a jeté furtivement un coup d'oeil sur la seule table que j'avais réussi à monter.

J'ai pensé à lui suggérer d'aller se recoucher et de revenir plus tard, puisque même le soleil dans le ciel n'avait pas l'air encore tout à fait réveillé. Mais je me suis finalement tournée la langue. C'était moi le vendeur et dans ce métier-là, la politesse envers le client est le premier critère que l'on se doit de respecter si l'on veut connaître du succès.

— Bonjour monsieur. Dites donc, vous êtes de bonne heure sur le piton vous ce matin!

— Oui, j'aime ça de même.

— Ah! bon. Vous avez l'air de quelqu'un qui cherche quelque chose de bien précis.

— Vous avez des bijoux en or?

— Des bijoux en or? Si j'avais des bijoux en or, je n'aurais pas besoin d'organiser une vente de garage mon cher monsieur. Ha! Ha! Ha!

Elle était bonne ma blague, non?

Pourtant, mon client, n'a pas ri. Il est resté de glace. Une vraie face de carême. J'étais là, planté comme un piquet, au beau milieu de ma cour, à me bidonner tout seul à 6h25 le matin. A rire de ma blague. Hi! Hi! Hi!...

Ma blonde est sortie de la maison comme la voiture tournait le coin de la rue.

— T'as déjà eu un premier client chéri?

— ... Hi! Hi! Hi!

— Mais qu'est-ce que tu as à rire? Je lui ai alors raconté. Devinez quoi? Elle a haussé les épaules. Même pas un petit rictus. Rien. Et elle est retournée en dedans.

Cou'donc, le monde est donc bien bête à six heures et demie le samedi matin!

-0-

C'est comme cette cliente d'un certain âge qui est arrivée un peu plus tard. Elle était accompagnée de son fils, qui m'a reconnu.

«Viens un peu ici maman. Regarde. Est-ce que tu reconnais ce monsieur-là? Tu sais celui que t'aime pas et qui écrit la colonne dans la page 3 de La Tribune? C'est lui!»

Un vendeur, aussi sûr de lui puisse-t-il être, fige sur place. Je suis resté là, l'air un peu bête pendant qu'elle s'approchait en me regardant comme on examine une statue.

— Pas Mario Goupil? Ah! bien vous, par exemple, vous je ne vous aime pas.

— Non? C'est votre droit madame.

— Bien, il y a des fois que je vous aime, mais d'autres fois je ne vous déteste. Certains jours vous êtes drôle, mais à d'autres occasions vous êtes trop dur.

— Si je comprends bien, vous lisez régulièrement ma colonne...

— Chaque jour.

— C'est gentil ça, madame. Vous avez parfaitement le droit de ne pas m'aimer ou de m'aimer. L'important, c'est que vous me lisiez.

— À tous les jours monsieur!

— Merci madame.

Je lui ai finalement vendu un couvercle de chaudière. Vingt-cinq cennes. J'en demandais 1 \$ au départ, mais je lui ai finalement fait un prix d'ami...

-0-

Le plus grand plaisir des habitués des ventes de garage, ce n'est pas d'acheter, mais bien de marchander.

Rares sont les clients qui ne tentent pas de faire baisser le prix.

J'ai failli m'emporter contre un de ces marchandeurs samedi dernier.

— Vous demandez combien pour votre set de vaisselle?

— Cinq dollars, répond ma blonde.

— Je vous offre trois dollars. Pis c'est à prendre ou à laisser. Tout de suite ou je m'en vais...

Je me trouvais juste à côté de ma blonde, qui me demande des yeux ce que j'en pense.

— À trois dollars cinquante, il est à vous.

— Non. J'ai dit trois piastres. Vous les prenez?

— Non!

— Viens-t-en fiston, on s'en va.

— Bien c'est ça, bonjour!...

Le fils a finalement sorti cinquante sous de ses poches plutôt que de suivre sa tête dure de père qui venait de remettre dans sa poche les trois dollars qu'il avait offerts.

— On n'est pas pour se chicaner pour cinquante cennes quand même...

J'ai eu envie de lui dire: pourquoi pas? N'est-ce pas pour ça que les ventes de garage ont été inventées? Depuis le matin que je me dispute avec tout le monde...

Méto Police fait-elle du «dumping»?

□ Un individu arrêté à Lennoxville pour du grabuge s'est fait reconduire aux portes de Sherbrooke

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«**Q**uand nous devons emprisonner un individu, nous entamons les procédures d'incarcération mais dans ce cas, l'individu avait été interpellé pour des infractions au règlement municipal.»

Le sergent Réal Héto, de Méto Police Ascot-Lennoxville, se défend bien de faire du «dumping» d'individus indésirables, appréhendés sur son territoire et ramenés aux portes de Sherbrooke, pour éviter les tracasseries d'emprisonnement.

Les explications du sergent Héto concernent un incident survenu dans la nuit, le mardi 12 août, à Lennoxville et à Sherbrooke.

Les patrouilleurs de Méto Police ont été appelés dans un bar de Lennoxville pour un individu indésirable. Ils ont vérifié son identité et ils ont rédigé des constats pour des manquements au règlement municipal.

L'individu, qui disait vivre à Sherbrooke, leur a demandé de le conduire à Sherbrooke puisque l'on ne voulait plus de lui ici. On l'a donc ramené aux portes de la ville.

«L'individu était calme durant le trajet mais nous avons appris que ça s'est gâté par la suite» a indiqué le sergent Héto.

Effectivement, une fois hors de la voiture de patrouille, l'homme a piqué une crise, a effectué une intrusion sur les terrains de l'entreprise Nestlé Canada, 1212 rue Wellington Sud et a même pénétré dans les locaux.

L'incident a nécessité cette fois l'intervention des policiers municipaux de Sherbrooke qui ont éprouvé de la difficulté à maîtriser l'individu et à l'appréhender.

Ils ont même dû le mener au Pavillon Hôtel-Dieu du CUSE pour faire traiter une blessure que l'individu s'était infligé.

Par la suite il a été emprisonné car on a découvert, sous sa véritable identité cette fois, qu'un mandat d'arrestation avait été levé contre lui par la Sûreté du Québec de Sherbrooke.

Quand Méto Police a appris l'issue de l'incident et la fausse identité que l'homme lui avait refilée, elle a déposé contre lui une dénonciation pour supposition de personne.

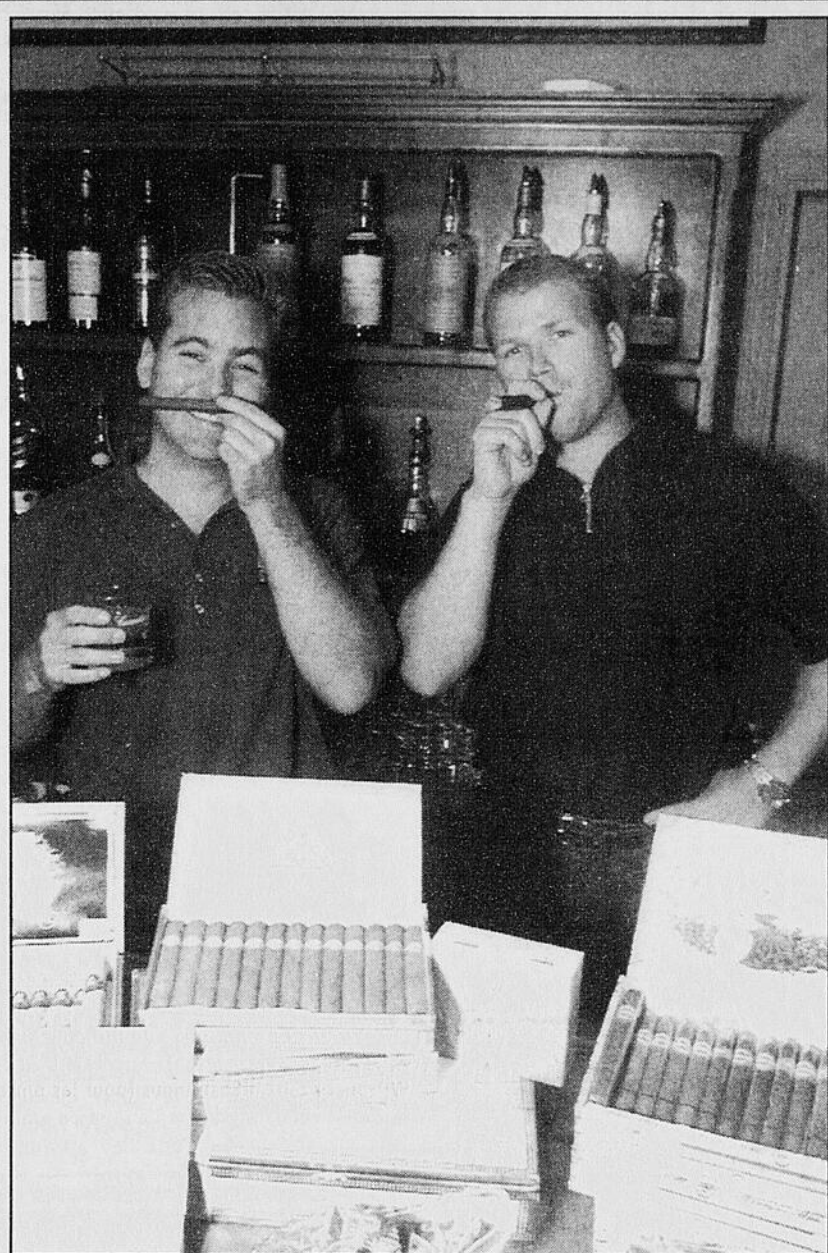
Les rumeurs qui ont fait surface après l'incident laissaient entendre que

Méto Police se débarrassait ainsi des individus de l'extérieur arrêtés sur son territoire. «Comme je l'ai mentionné. Dans ce cas, il n'y avait pas matière à arrestation pour notre service et c'est parce que l'individu l'a demandé que nous l'avons ramené aux limites de Sherbrooke.»

A la Police de Sherbrooke, on a confirmé l'incident du 1212 rue Wellington Sud mais on n'a pas commenté.

Toutefois, le policier-religionniste Serge Fournier a expliqué que dans les procédures d'intervention et d'arrestation s'il y a lieu, les patrouilleurs conduisent généralement l'individu au quartier général, complètent le rapport et si l'individu doit être libéré, on ne va pas le reconduire; c'est ce dernier qui doit voir à assurer son transport à son domicile.

VOLUTES VOLUPTUEUSES



Francis Delage et Pierre Villeneuve ont été agréablement surpris par la chaleur de l'accueil que les clients ont réservé à l'aménagement d'un bar digestif où ils peuvent fumer des cigares de grand prix tout en sirotant des alcools fins.

Chics cigares et alcools fins volent la vedette au Liquor Store de Magog

Gilles DALLAIRE

Magog

Si on demande à un professionnel dans la deuxième moitié de la vingtaine ou la première moitié de la trentaine quel est le comble de la volupté à ses yeux, il y a gros à parier qu'il répondra qu'après une semaine de travail exigeante c'est fumer un cigare de grand prix tout en sirotant un vin, une eau-de-vie ou une liqueur de prestige.

Ces deux caprices, on peut se les offrir à Magog depuis l'aménagement récent d'un bar digestif dans un coin tranquille du restaurant-bar Le Liquor Store.

On y trouve une grande variété de cigares réputés importés principalement de Cuba, de République dominicaine et de Hollande, pays qui produisent des tabacs de qualité supérieure et où une cigarière habile a presque un statut d'artiste. Leur prix va de 2 \$ pour un cigare qui est en train de se bâtir une réputation à 32 \$ pour un Cohiba comme en fume Fidel Castro. On peut aussi se procurer pour 22 \$ un Monte Cristo et, pour quelques dollars de plus, un Davidoff comme on en fume quand on brasse des affaires aux quatre coins du monde.

On y trouve aussi des portos mis en bouteille il y a six ans, neuf ans même, après s'être fortifiés pendant plusieurs années dans des fûts de chêne, des whiskys qui ont veillé pendant dix ans dans des tonneaux, des scotchs dont les noms évoquent les villages des hautes terres d'Écosse où ils ont été distillés et des liqueurs fines prestigieuses.

C'est la réussite de l'expérience tentée au printemps au restaurant-bar Le Liquor Store de Sainte-Foy qui a incité Francis Delage à tenter la même expérience à Magog.

«Nous voulions offrir à notre clientèle quelque chose qu'elle ne trouverait nulle part ailleurs dans un très large rayon. Comme les jeunes professionnels qui ont entre 25 ans et 35 ans, qui travaillent dur et qui réussissent constituent une partie de plus en plus importante de notre clientèle, nous avons choisi de leur offrir deux produits que le monde entier associe à la réussite qui couronne un travail acharné, le cigare prestigieux tout fait main et l'alcool fin», explique-t-il.

Le bar digestif du restaurant-bar Le Liquor Store de Magog n'est pas fréquenté seulement par de jeunes professionnels. Des gens de tous les âges viennent y fumer un cigare et y siroter un porto, un whisky, un scotch, une liqueur de café ou une autre liqueur.

«Il vient beaucoup de femmes. La plupart sont dans la vingtaine et la trentaine et sont professionnelles ou compagnes de professionnels. Ce qu'elles fument, elles, ce sont surtout des cigares aromatisés à la vanille, à la menthe et à la crème de café», révèle-t-il.

Il vient aussi un assez bon nombre de visiteurs américains. «Eux, ils n'en reviennent pas quand Pierre Villeneuve qui est le connaisseur en cigares et en alcools fins de la maison leur montre notre vaste choix de cigares cubains. La plupart de ceux qui aiment fumer un cigare de qualité en fument un sur place et en emmènent un pour le fumer chez eux. Il y a tellement longtemps que les cigares cubains ne sont pas entrés légalement aux États-Unis qu'ils sont maintenant auréolés d'une légende», souligne Francis Delage.

Industries Godbout joint les grands du parc industriel

□ L'entreprise s'appellera Uniflex Technologies

Claude PLANTE

Sherbrooke

Poussée par un vent de changements, l'entreprise sherbrookoise Industries Godbout vit actuellement des moments palpitants: en plus de connaître une poussée des ventes de ses produits d'usinage, la compagnie change de nom et est en train de construire une nouvelle usine dans le parc industriel de Sherbrooke.

Les travaux amorcés il y a quelques semaines, boulevard de l'Industrie, près des installations d'Hydro-Québec, nécessitent l'investissement de «plusieurs millions de dollars» et entraîneront la création de quelques dizaines d'emplois.

Les travaux permettront à la compagnie — qu'on devra dorénavant appeler Uniflex Technologies — de doubler sa surface de production, avec 45 000 pieds carrés de surface, indique Yves Gervais, directeur des opérations et actionnaire de l'entreprise.

«Ce nouveau nom représente bien ce que nous sommes, dit-il. C'est un peu le prolongement de nos activités. C'est aussi la marque de commerce de certains de nos produits. Il faut répondre à la demande. Depuis quelques années, nous avons plus que doublé notre chiffre d'affaires.»

«Nous sommes aussi en train de signer un important contrat avec une multinationale américaine», ajoute M. Gervais, sans vouloir en dévoiler davantage. «Cette nouvelle usine nous permettra de pouvoir remplir cette commande.»

Le déménagement de la rue Galt Est au parc industriel se fera tard cet automne car la construction devrait être terminée par la fin novembre ou le début de décembre. Yves Gervais refuse de dévoiler le coût exact de cet investissement.

«C'est plusieurs millions de dollars, en bas de 10 millions, effectivement. Nous sommes en train de nous préparer pour les années 2000. Pour nous, ce sont des changements majeurs.»

D'ici 12 mois, une centaine de noms devraient apparaître sur la liste des payés de l'entreprise, soit 25 de plus qu'actuellement. L'an dernier, rapporte M. Gervais, on n'en comptait qu'une cinquantaine.

Tout en restant très discret là-dessus, il avoue que des changements au niveau de l'actionnariat de la compagnie spécialisée dans l'usinage de produits mécano-soudés et de transmission de pouvoir ont aussi eu lieu dernièrement.

La compagnie n'avait d'autre choix que celui de construire de nouvelles installations car «il n'y avait pas d'usine disponible répondant à nos besoins dans la région», répond le directeur des opérations. On ne pouvait pas, par exemple, s'en aller dans l'usine ABB. Nous avons donc choisi le parc industriel de Sherbrooke.»

«Nous voulions demeurer dans la région pour une question de ressources humaines. Nous trouvons important de garder nos travailleurs, notre main-d'oeuvre qualifiée.»

On ne pouvait que se réjouir d'une pareille nouvelle à la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), où le commissaire industriel Guy Dionne y voit une autre entrée des gens de chez nous dans le marché américain.

«Nous sommes bien fiers qu'une autre entreprise vienne s'installer dans notre parc industriel, note-t-il. En deux ans, nous avons vendu 15 terrains! Ça va vraiment bien.»

«L'arrivée de cette entreprise signifie un gros investissement et de la création d'emplois. Nos statistiques montrent que les entreprises comptant 100 à 200 employés ont augmenté de trois pour cent à Sherbrooke en 1996. Pendant ce temps, celles de 50 à 100 employés ont baissé d'autant. Ça veut donc dire qu'il y a une croissance marquée de l'emploi chez nous.»

Abus sexuels sur une adolescente

Allain recouvre sa liberté

Sherbrooke (psj)

Détenu depuis la semaine dernière, Laurent Allain, âgé de 29 ans, de Sherbrooke, a recouvré sa liberté hier matin, au terme d'une enquête préliminaire et d'une requête en détention pour des accusations à caractère sexuel.

Allain avait été interpellé par la Sûreté du Québec de Sherbrooke pour atouchements sexuels, agressions sexuelles, abus d'une personne

mineure alors qu'il se trouvait en situation d'autorité, actes présumément commis à l'endroit d'une adolescente de 15 ans, de même que pour des voies de fait perpétrées envers une proche de la victime.

Tous ces gestes auraient été commis à Stoke, le 24 juin dernier et les 25 et 27 juillet.

Allain a été cité à procès pour les accusations portées contre lui et il connaîtra la date de son procès lors des assises de septembre.

ERRATUM

À la suite d'une erreur d'aiguillage, la publicité de Toyota Magog, avec la porte-parole Marie-Soleil Tougas, s'est retrouvée dans notre édition d'hier. La Tribune regrette cette erreur et s'excuse auprès de la compagnie Toyota, le concessionnaire Toyota Magog ainsi qu'auprès du public pour tout inconvenient que cela a pu causer.



Gagnants d'un concours auquel ils ont failli ne pas participer

Eve BÉDARD

Sherbrooke

Un couple de la région de Sherbrooke gagne le premier prix d'un concours auquel ils ont failli ne pas participer.

En effet, le premier prix du concours pan canadien «En piste avec Volvo», a été remporté à Sherbrooke, par Sylvie Lachance, épouse de Jean-Louis Roy, l'ancien propriétaire des restaurants Burger King de la région.

«Ce qui est cocasse, d'expliquer M. Roy, c'est qu'elle ne participe jamais à des concours!»

Or, cette fois, elle a été forcée de participer, car quel qu'un d'autre a rempli son coupon de participation. «Je ne tenais pas à participer parce que je ne gagne jamais de toute façon. Mais c'est Paul (le représentant Volvo) qui a rempli le coupon pour nous!», s'exclame Mme Lachance. Je pense que je vais continuer de participer à des concours...»

Les heureux gagnants s'envoleront pour la Suède et la Grande-Bretagne et auront ainsi l'occasion de visiter l'usine de fabrication Volvo et d'assister à une course de la série Touring ou des voitures de marque Volvo se disputent les honneurs.

«Elle était mal à l'aise de gagner parce qu'elle disait que d'autres personnes auraient pu profiter du prix, dit M. Roy. Mais je lui ai dit que de toute façon, les gens qui ont des Volvo ont probablement les moyens de se payer des voyages!»

Même s'ils ne cultivent pas un intérêt particulier envers les courses automobiles, Mme Lachance et M. Roy, profiteront de l'occasion pour visiter le pays.

«Nous avons beaucoup voyagé, mais nous ne sommes jamais allés à Londres et en Suède. Nous avons demandé de rester quelques jours de plus que prévu pour en profiter un peu.»

Les enfants du couple auraient bien voulu suivre, mais... le couple a décidé de prendre des petites vacances ensemble.

Afin de se mériter un coupon, les participants devaient être propriétaires d'une Volvo et faire effectuer un entretien ou une réparation sur leur voiture. Le tirage a été effectué il y a près de deux semaines.

Sylvie Lachance a remporté le premier prix d'un concours auquel elle ne voulait même pas participer... Elle s'envolera vers la Suède avec son mari, Jean-Louis Roy. Le couple est venu chercher leur prix en compagnie de leurs trois enfants. Dans l'ordre habituel, Germain Beaudoin, propriétaire de Volvo Auto Centre, Sylvie Lachance, Louis-Olivier, Jean-Louis Roy, Anne-Josée et Raphaël.

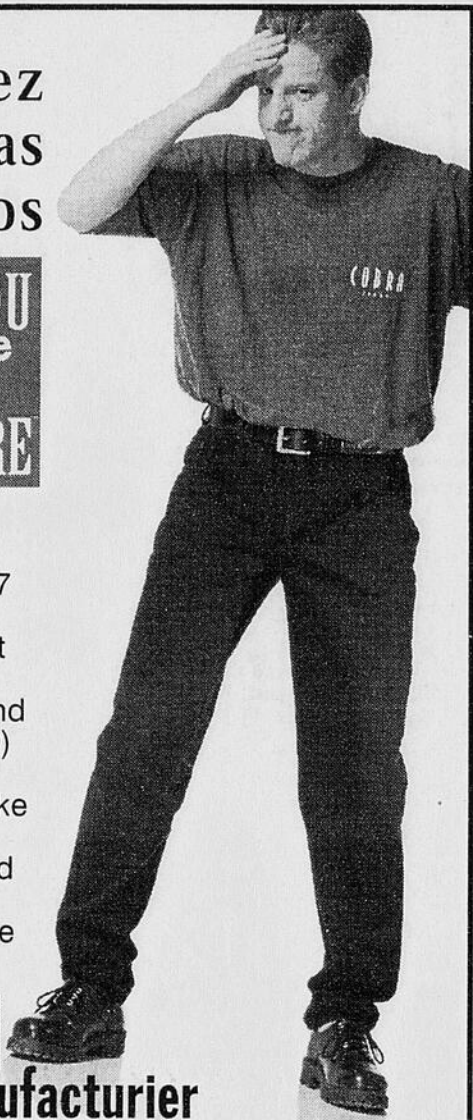
Imacom-Daguerre, Martin Blache

N'allez surtout pas oublier nos

SPÉCIAUX DU 10^e ANNIVERSAIRE

SHERBROOKE
Les Terrasses 777
SHERBROOKE
Carrefour Dunant
SHERBROOKE
2910, boul. Portland
(Voisin de la SAQ)
MAGOG
241, rue Sherbrooke
COOKSHIRE
25, rue Craig Nord
GRANBY
148, rue Principale

COBRA
designer·manufacturier



POUR LA RENTRÉE



SANTANA

CANADA



SAC SPORT GRATUIT

avec tout achat de chaussures à prix régulier

3770, BOUL. INDUSTRIEL
SHERBROOKE

La passerelle du centre-ville sera prête d'ici un mois

Sherbrooke (GF)

2e ou 3e semaine de septembre.

Il faudra attendre encore quelques semaines, vraisemblablement jusqu'à la mi-septembre, avant de pouvoir emprunter la nouvelle passerelle présentement en construction au centre-ville de Sherbrooke, au dessus de la rivière Magog, près du confluent avec la rivière St-François.

Selon l'échéancier des travaux, il reste encore quelques semaines d'activités sur ce chantier avant que cet ouvrage soit livré au public, a expliqué le chef du service de la Planification et des travaux publics à la Ville de Sherbrooke, Guy Labbé.

Il a précisé que les travaux de la passerelle proprement dite devraient être terminés à la fin du présent mois. Par la suite, il restera à compléter les approches tant du côté de la rue des Abénaquis que de la rue Frontenac, ce qui devrait être fait pour la

Cette passerelle construite au coût de 683 000 \$, en grande partie grâce au programme des travaux d'infrastructures, deviendra une vitrine technologique. Sa conception fait en effet appel à une technique sans égale dans le monde qui intègre l'utilisation du béton de poudres réactives (BPR) pour le tablier et pour la structure de soutien.

Au départ, la passerelle permettra d'ajouter le stationnement de la rue des Abénaquis aux espaces disponibles pour les usagers du centre-ville.

À plus long terme, la passerelle pourra servir de trait d'union entre une piste cyclable venant de la rue Dufferin ou de la rue King, à la hauteur de la voie ferrée. A ce sujet, M. Labbé note que le dossier n'a pas encore été ouvert mais le sera probablement en 1998.

LIQUIDATION TOTALE

500 VÉHICULES

INCROYABLE! DES PRIX JAMAIS VUS...

LA PLUS GRANDE D'AUTOMOBILE

Autorisée par les

10 grandes de véhicules

TAUX DE FINANCEMENT 1,9%*

JUSQU'À 48 MOIS

GRATUIT
CHANGEMENT D'HUILE
ET DE FILTRE
JUSQU'EN L'AN 2002!

JUSQU'À 8 000\$* D'ÉCONOMIE

GRATUIT
DÉMARREUR À D

Les plaisanciers revendiquent leurs droits

□ Ils entendent démontrer que les municipalités riveraines du Memphrémagog débordent de leurs champs de compétence

Claude PLANTE
Sherbrooke

Les plaisanciers et propriétaires de marinas invoqueront ni plus ni moins que la Constitution canadienne pour contester les règlements des municipalités riveraines du lac Memphrémagog voulant limiter le nombre de bateaux mouillant dans certaines de leurs baies.

Le Regroupement des plaisanciers pour la libre et sécuritaire navigation, association née dernièrement pour contrer les règlements municipaux d'Austin et du Canton de Stanstead contre le bruit dans trois baies des plus populaires autour du Memphrémagog, tentera

de démontrer que ces municipalités débordent ainsi leurs champs de compétence.

«Nous allons contester, confirme Pierre Larochelle, porte-parole du Regroupement de plaisanciers. Nous avons les points de droit nécessaires pour le faire.»

«Après le délai demandé par les municipalités pour nous fournir les documents nécessaires, nous avons reçu un avis juridique de notre avocat qui nous permet de contester.»

Une rencontre réunissant des plaisanciers et des propriétaires de marinas a eu lieu mardi soir à Granby. On sait que plusieurs propriétaires d'embarcations se disent contre ces règlements et avaient promis de contester les billets

d'infraction émis par des patrouilleurs de la MRC Memphrémagog pour s'être trouvés dans une baie sans être amarrés à l'une des bouées.

Rappelons que ces municipalités contrôlent depuis cette année le nombre d'embarcations mouillant dans les baies Channel, Verte et Quinn, en limitant à deux le nombre de bateaux attachés à chacune de ces bouées.

Pour le moment, M. Larochelle n'ose pas trop s'avancer, car une conférence de presse est prévue pour la fin août, à Magog... «près de notre beau lac, revient-il subtilement. Les gens vont voir que nous sommes des personnes sérieuses.»

«Nous en profiterons pour faire le point et remettre les choses en place.

Depuis quelques semaines, beaucoup de choses ont été dites. Il nous faudra rectifier certains faits. Nous constatons que les médias ont été assez impartiaux à venir jusqu'à maintenant. Lors de notre conférence de presse, nous inviterons la presse régionale et provinciale.»

L'avocat du groupe, Me Gilles Viens, procureur de Granby, en vient pour sa part à la conclusion que ces règlements peuvent être contestés devant la Cour supérieure du Québec, en invoquant ultimement la Loi constitutionnelle de 1967 qui garantit la compétence fédérale en matière de navigation. Et, par voie d'appels, peut-être même jusqu'en Cour suprême!

«Le droit de navigation relève du fédéral, explique-t-il. Cela inclut aussi

le droit de s'amarrer. Ce n'est pas parce qu'on est une municipalité riveraine qu'on peut légiférer un cette matière.»

«Je pense même que les avocats qui ont formulé les recommandations à ces municipalités connaissent la précarité de ces règlements. La contestation sera portée en Cour supérieure du Québec. Mais c'est certain qu'avec le processus des appels, ça pourrait se retrouver en Cour suprême.»



Boutique Western
168, rue Queen, Lévesqueville
564-1948

Le MCI aurait apprécié être consulté

Sherbrooke (CP)

«Avant de lancer l'idée d'interdire les bateaux à moteur sur les plus petits lacs, pourquoi on ne nous a pas consultés? Le mouvement Conservation Memphrémagog Inc. est le gros organisme de défense de l'environnement en Estrie et nous n'étions même pas au courant de cette proposition.»

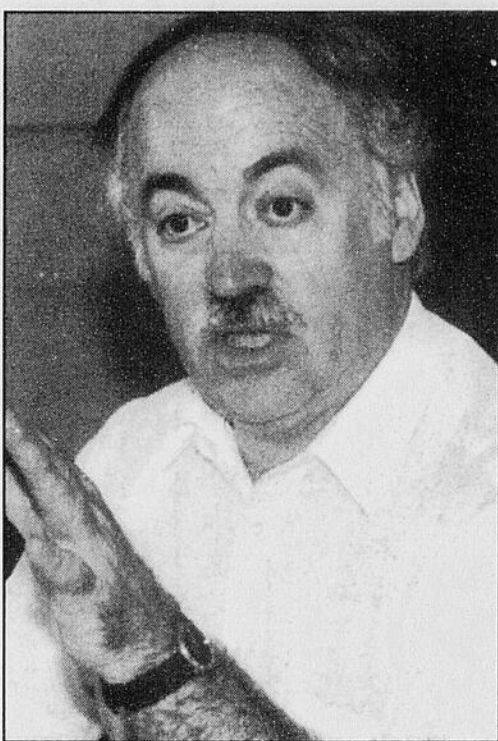
C'est avec étonnement que la direction du regroupement Memphrémagog Conservation inc. (MCI) a appris hier que deux organismes environnementaux demandent qu'on bannisse les bateaux à moteur de sept lacs de l'Estrie servant de réserve d'eau potable.

Selon son vice-président, Kevin Dixon, cela aura certainement un impact sur l'achalandage du plan d'eau le plus important en Estrie. «C'est à peu près évident que ça amènera plusieurs bateaux à moteur sur le Memphrémagog puisqu'il sera interdit de naviguer sur ces lacs.»

«Notre organisme surveille continuellement ce qui se passe sur les lacs et rivières environnantes au Memphrémagog. Ça a beaucoup d'importance car la pollution de l'un est la pollution de l'autre. Il faut être informé de ce qui se fait autour de nous.»

M. Dixon désire consulter avant d'émettre ses commentaires sur les possibilités d'interdire les bateaux à moteur sur les lacs bassins d'eau potable. Chose certaine, avec 3720 embarcations de toutes sortes répertoriées sur le Memphrémagog par le MCI, «il y a bien assez de bateaux sur le lac.»

Le MCI, organisme voué à la défense de



Jean-Guy Dépôt

l'environnement du lac Memphré, regroupe 2000 membres, pour la plupart des propriétaires riverains, mais ne fait curieusement pas partie du RAPPEL.

Comme on le sait, le Conseil régional en environnement de l'Estrie (CREE) et le Regroupement des associations en environne-

ment de l'Estrie et du Haut-Saint-François (RAPPEL) jugent, une étude universitaire sous le bras, qu'il est urgent d'interdire les bateaux à moteur sur les lacs A la Truite, Bowker, Fer à Cheval, Fraser, Montjoie, Orford et Stukely.

On veut ainsi protéger ces réservoirs d'eau potable. Pour le moment, les lacs Montjoie et Fer à Cheval sont exempts d'embarcation à moteur. On suggère aussi que les bateaux à moteur deux temps (du type de ceux installés sur les motomarines notamment) soient interdits.

Lacs peu fréquentés

Selon le président du CREE, Jean-Guy Dépôt, il n'y a pas matière à faire des vagues avec cette affaire. Selon lui, les sept lacs mentionnés n'attirent pas un nombre effarant de bateaux.

«Ce sont de petits lacs peu fréquentés par les plaisanciers. Il y a aussi plusieurs propriétaires riverains qui ont des bateaux. Ça ne veut pas dire que qu'ils vont tous se rabattre sur le lac Memphrémagog.»

Pour Jean-Claude Thibault, président du RAPPEL, cela montre l'urgence d'agir. «Nos lacs sont trop peu nombreux pour la popularité qu'ils ont. Il faut voir les autoroutes qui mènent en Estrie pour comprendre comme les gens de l'extérieur les aiment. Nos lacs sont trop populaires et facile d'accès. Les autoroutes sont comme des champignons qui déversent chez nous des plaisanciers sans qu'on puisse en contrôler le débit.»

POUR LA RENTRÉE



SANTANA

CANADA



SAC SPORT GRATUIT

avec tout achat de chaussures à prix régulier

3770, BOUL. INDUSTRIEL
SHERBROOKE

33978

US... LES MODÈLES 98 AU PRIX DES 97!

GRANDE VENTE

LES AU QUÉBEC!

6 JOURS SEULEMENT
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
12 • 13 • 14 • 15 • 16 • 17 août

les manufacturiers

SOUS LA TENTE

es marques
nicules!

JUSQU'À
25% DE RABAIS*

POSSIBILITÉ DE
RIEN À PAYER
AVANT
JANVIER 1998

LES TERRASSES

Rock Forest

4857, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE

Mardi à vendredi: 9 h 00 à 21 h 00.
Samedi, dimanche: 9 h 00 à 17 h 00

* Sur modèles sélectionnés

ATUIT
R À DISTANCE

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Redacteur en chef

EDITORIAL

Le porc: un avenir meilleur?



Dany GRONDIN

Les grandes exploitations porcines du Québec se sont fait bien des ennemis dans les dernières années. Le débat sur la gestion du lisier s'est d'ailleurs envenimé au début de 1997, alors que plusieurs milieux tentaient de faire valoir leur point de vue contradictoire. Les producteurs de porcs se sont alors retrouvés coincés entre les environmentalistes, les citoyens devenus ruraux, les municipalités et le gouvernement: tous cherchant un moyen de leur régler leur sort sans vraiment tenir compte de leurs besoins.

La Fédération des producteurs de porcs du Québec avait cependant pris l'initiative d'adopter en août 1996 un plan global de l'industrie porcine: le plan agroenvironnemental. Celui-ci visait et vise encore principalement à donner aux producteurs de porcs les moyens d'exercer et de développer la production porcine dans le respect de l'environnement tout en se pliant aux impératifs

économiques et sociaux.

Les producteurs porcins ont choisi l'autodiscipline pour préserver une industrie comptant 32 000 travailleurs, exportant ses produits dans près de 50 pays et générant des retombées économiques annuelles de plus de 2 milliards de dollars. Et ils semblent tenir parole.

Leur plan agroenvironnemental complétait d'ailleurs, en juillet dernier, sa première étape. Cette dernière consistait à faire l'inventaire de toutes les fermes porcines en activité sur le territoire québécois. On a ainsi répertorié 2 714 entreprises porcines à l'échelle de la province.

Le seul fait de mieux connaître les principaux intéressés permettra de déployer, dès l'automne, un réseau d'encadrement technique et technologique tout en mettant à la disposition des producteurs, un guide de pratiques agroenvironnementales. L'étape ultime consistera ensuite en l'adoption d'un programme de certification agroenvironnementale accessible à l'ensemble de la production et servant à garantir le respect des critères environnementaux qui auront été établis.

Cette volonté manifeste de la Fédération des

producteurs de porcs du Québec combinée au travail acharné d'un comité multipartites formé d'intervenants provenant de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec (UMRCQ), de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), du ministère de l'agriculture, des pêcheries et de la alimentation du Québec (MAPAQ), ainsi que du ministère de l'environnement et de la faune du Québec (MEFQ) constitue une avancée remarquable dans ce dossier bouillant.

Le seul fait de constater que tous ces joueurs consentent à s'asseoir à la même table dans le but de trouver des solutions concrètes pouvant à la fois sauver l'industrie porcine et notre environnement est un bond prodigieux dans la bonne direction. Cela prouve d'une part que le débat houleux sur l'industrie porcine et sa pollution environnementale n'aura pas été vain et, d'autre part, cela nous permet d'espérer pour l'avenir un secteur agricole fort et compétitif en harmonie avec des principes environnementaux que tous partagent.

La dernière bonne nouvelle, dans la saga du

porc, nous arrive tout droit de la Vallée de la Matapédia où un producteur de porcs vient de mettre au point un nouveau procédé permettant de transformer, à l'aide de bran de scie, le lisier en compost, du début jusqu'à la fin de l'élevage. Cette technique permettant d'éliminer les odeurs persistantes à la ferme comme lors de l'épandage, pourrait constituer, si elle était un jour généralisée, une solution intéressante pour toute l'industrie porcine.

Cette découverte, additionnée à celle du composé Super-F, un «parfum pour éliminer les odeurs, associée aux efforts constants des principaux intervenants de l'industrie du porc, pourrait contribuer à la réconciliation des exigences urbaines aux intérêts ruraux. Bien que le dossier soit encore très chaud, ces bonnes nouvelles raniment l'espoir de jours meilleurs pour l'industrie porcine québécoise. Si on dit que la nécessité est la mère du progrès, c'est souvent la volonté réelle d'agir qui permet à l'être humain de s'aventurer sur des sentiers inexplorés et novateurs. L'industrie porcine semble être, elle, sur le point de découvrir de nouvelles avenues qui pourraient lui être très bénéfiques dans les années à venir.

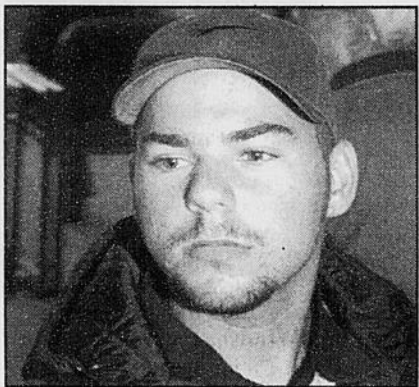
QUESTION DU JOUR

Que pensez-vous de la possibilité d'interdire les bateaux à moteur sur les petits lacs de la région qui sont une source d'eau potable?

Photos Imacom-Daguerre, Claude Poulin



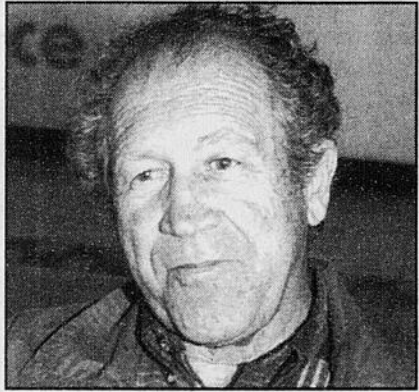
Joël Poulin, Sherbrooke: Je trouve ça correct parce que les bateaux polluent l'environnement. Les bateaux qui se servent de gaz, c'est stupide, les poissons aussi doivent vivre!



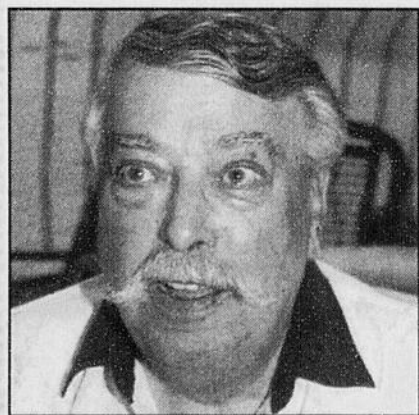
David Goulet, Sherbrooke: Je ne crois pas que ce soit une bonne idée. Qu'arriverait-il du tourisme? Bon nombre de personnes viennent justement ici pour faire du bateau; si c'était interdit, ils iraient ailleurs.



Misty Garbutt, Melbourne: Ils ont raison, surtout sur les petits lacs. S'il s'agit de notre eau potable, je n'ai pas le goût de devoir boire de l'eau de bateau.



Paul-André Cantin, Trois-Rivières: Quand les gens vont autour d'un lac, ils y vont pour se reposer. Avec tous ces bateaux, ça devient invivable. Pour cette raison, l'interdiction des bateaux à moteur serait une bonne chose. De plus, on a juste à songer à tous les accidents bêtes qui surviennent à cause des bateaux...



Marcel Bédard, Sherbrooke: 100% d'accord avec ça! En plus de polluer, ça dérange le monde qui demeure en bordure des lacs, surtout le bruit et la vitesse.



François Viger, Richmond: Au lieu de les interdire complètement, ils pourraient peut-être limiter la grosseur des moteurs. D'une part, ça ferait moins de pollution et d'autre part, ça permettrait aux gens de pratiquer leurs sports favoris comme la pêche. Il ne faut pas oublier qu'on doit se déplacer en bateau pour pêcher dans les petits lacs.



Jocelyne Vincent, Elliot Lake, Ont.: Je ne viens pas de la région mais je suis bien d'accord, même qu'ils devraient faire ça partout. J'ai toujours été pour ça à cause de la pollution que les bateaux amènent. En plus, l'huile et le gaz nuisent aux baigneurs potentiels.



Pascale Labonté, Sherbrooke: Ça pourrait éventuellement être une bonne affaire parce que ça limiterait la pollution et le bruit, mais d'un autre côté, il serait peut-être possible de seulement réduire le nombre ou la grosseur des moteurs pour ne pas tout empêcher aux propriétaires de bateaux.



Une grande tristesse



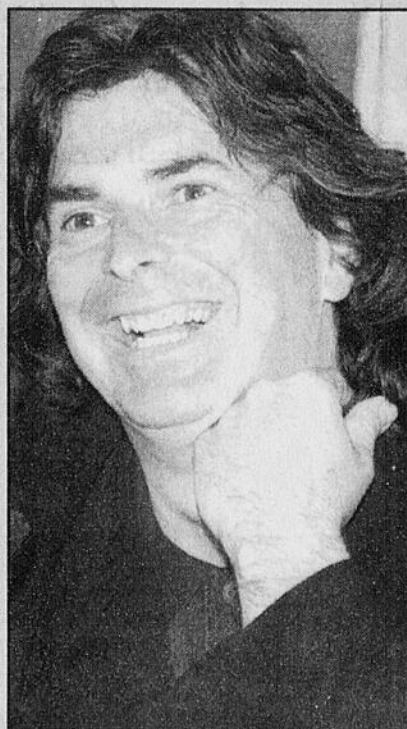
Marie-Soleil Tougas

C'est avec une très grande tristesse que nous apprenons la mort de Marie-Soleil Tougas et de Jean-Claude Lauzon.

Marie-Soleil, intense et lumineuse, semblait tout à fait à l'abri de ce genre de tragédie absurde tant elle rayonnait d'optimisme. Il est difficile d'imaginer son absence du petit écran, elle qui l'aura marqué de son énergie unique et débordante.

Dans la vie, comme au cinéma, Jean-Claude Lauzon aura fait preuve d'audace et de caractère. Ses films lui survivront pendant de très longues années. Son oeuvre respire sa personnalité et sa détermination à ne faire aucun compromis en création. Il laisse un trou béant que seuls des créateurs et créatrices très courageux pourront peut-être un jour remplir.

Philippe Baylaucq, Président Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision



Jean-Claude Lauzon

La grande faucheuse

La mort, cette faucheuse impitoyable, a emporté, de manière tragique, Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon. Ce drame a été médiatisé au maximum. Marie-Soleil était davantage connue du grand public, vu ses rôles dans les téléromans, ses messages publicitaires et son implication dans des causes diverses.

Bien sûr, c'est triste un tel événement. Dans ces mêmes heures, un de mes anciens élèves, un jeune au début de l'adolescence, et son jeune frère pleuraient. Leur mère était à son tour emportée par la faucheuse à l'âge de trente-huit ans. Il y a quelques années à peine, ces deux enfants voyaient leur père mourir d'un cancer. La mort subite de cette maman et le sort de ces deux orphelins, voilà aussi un triste événement. Ce drame n'a pas été médiatisé.

La jeune maman n'était pas une vedette adulée.

Mais, la faucheuse, elle, ne fait pas ces différences. Quand vient l'heure, elle fauche. Marie-Soleil Tougas mérite les hommages qu'on lui rend. J'ai voulu ici attirer l'attention sur le fait que, au moment où le Québec vibrait au drame Lauzon-Tougas, quelque part, dans un petit village de ce Québec, deux enfants vivaient aussi leur drame.

Où que frappe la faucheuse, le drame se vit souvent sans qu'on arrive à se l'expliquer vraiment, qu'on s'appelle Marie-Soleil, Jean-Claude... ou Manon.

Benoît Descôteaux Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif, Président et éditeur
René Morin, Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée, Directeur de l'information
François Fouquet, Directeur
Pierre Dubois, Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

Alain LeClerc, Adjoint au directeur
Michel Poulin, Adjoint au directeur et responsable de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau, Directeur
André Roberge, Michel Doyon, Adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau, Contrôleur
Julienne Poulin, Gérante du crédit

TIRAGE

André Custeau, Directeur
Serge Nadeau, Adjoint au directeur

Sherbrooke à l'avant-garde de la sécurité

□ L'acquisition d'un radeau de sauvetage facilitera les interventions sur les cours d'eau gelés

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«Le nouvel équipement de sauvetage nous sera particulièrement utile pour les interventions sur les cours d'eau gelés mais également durant toute l'année, notamment dans les bassins d'eau peu profonds où une embarcation conventionnelle ne pourrait être utilisée.»

C'est avec une pointe de fierté que M. Jacques Denault, le directeur-adjoint des Services de protection de la communauté (Incendie), a fait étalage, hier, d'un radeau de sécurité (le Rescue Alive) que les pompiers viennent d'acquérir.



Imacom-Daguerré, Martin Blache
Les pompiers Jean Lemieux (debout) et Pierre Champagne ont donné une démonstration sur l'utilité du nouvel équipement de sauvetage. Ce radeau de sécurité fait la fierté des membres des Services de protection de la communauté (incendie) de Sherbrooke. Sherbrooke devient une ville à l'avant-garde de la sécurité sur les plans d'eau, en hiver.

L'autre élément à la fois d'étonnement et d'enthousiasme, soulevé lors de la démonstration du radeau de sauvetage, est que pour la première fois dans l'histoire du Service de protection contre les incendies, un organisme à but non lucratif participe à l'achat d'un équipement.

M. Daniel Schoolcraft, président du Club Kinsmen de Sherbrooke, a en effet remis un chèque de 4280 \$ à M. Denault pour absorber une bonne partie du coût du radeau et de l'équipement dont la valeur totale s'élève à 9316 \$.

«Nous n'avons pas l'habitude de ce genre de dons mais comme nous prenons des sous au sein de la communauté, nous trouvons que c'est un excellent moyen de les retourner à la communauté. Nous sommes très à l'aise avec ça surtout que nous sommes convaincus que le radeau de sécurité contribuera à sauver des vies... peut-être celle d'un de nos donateurs» a commenté M. Schoolcraft.

Le nouvel équipement aurait été fort utile l'hiver dernier lors d'une intervention dans une tentative de suicide, du côté de la rivière Magog ou encore lors de la chute de l'avion, sur le Petit lac Magog, à Rock Forest.

«Le nouvel équipement «Rescue Alive» fait de Sherbrooke une ville d'avant-garde en matière de sauvetage sur les plans d'eau, en hiver, car elle est une des premières villes au Québec à posséder l'équipement complet, à savoir le radeau, la combinaison étanche, les câbles et les rames» a-t-on souligné lors de la conférence de presse.

Chaque année, il arrive que des gens s'aventurent à pied ou même en véhicule sur des plans d'eau dont la glace cède.

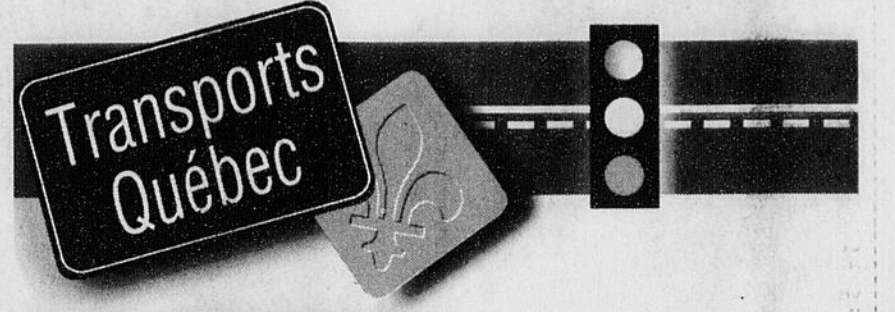
L'hypothermie rend rapidement ces victimes incapables de se hisser hors de l'eau car elle abaisse la température de leur corps et souvent les désoriente ce qui contribue à rendre ces personnes dangereuses pour les sauveteurs.

Les avantages du radeau de sécurité se résument en cinq points: rapidité d'intervention auprès de la victime, précieuse économie de temps car le sauveteur reste hors de l'eau en tout temps, maîtrise totale de la situation éliminant les risques de ce type de sauvetage, attention soutenue réservée à la victime plutôt qu'un corps à corps dangereux et facilité pour le sauveteur de glisser la victime hors de l'eau.

Le conseiller Bernard Tanguay qui agissait en qualité de maire suppléant a souligné la collaboration précieuse du

Club Kinsmen tout en ajoutant à la blague: «Il est heureux que des clubs sociaux réalisent que les gouvernements municipaux deviennent de plus en plus pauvres» et plus sérieusement, il a ajouté que c'était un précieux coup de main à toute la communauté.

M. Marc-André Pilon, de la Division sécurité et sauvetage de l'entreprise Cordages Barry, a participé à la démonstration. Il a également expliqué que le prototype avait été conçu et fabriqué par un Américain qui, de sa cour, avait assisté à un sauvetage nautique effectué par les pompiers. «Devant les moyens de fortune qu'ils avaient utilisés, l'idée lui est venue de concevoir un équipement pour ce type de sauvetage sur les plans d'eau, en hiver.»



ON REDOUBLE D'EFFORTS, MERCI DE REDOUBLER DE PATIENCE!

Les principaux projets routiers prévus pour 1997-1998 se déroulent actuellement sur les routes de l'Estrie. Ces différents travaux représentent un investissement de 23 M\$. Il s'agit de: **autoroute 55, entre Bromptonville et Windsor**: doublement de la chaussée; **pont Joffre, Sherbrooke**: réfection de la structure; **route 161, Lac-Mégantic**: réaménagement géométrique d'intersection (centre-ville); **boul. Larochelle, Trois-Lacs**: réaménagement géométrique d'intersection (Oiseau Bleu); **route 222, Valcourt**: réaménagement géométrique d'intersection (5^e rang); **route 255, Shipton**: correction de courbe et reconstruction d'un pont; **route 143, Val-Joli**: correction de courbe et reconstruction d'un pont; **route 108, Stornoway**: reconstruction de la route et réaménagement d'intersection; **autoroute 10, Eastman et Austin**: pavage; **route 112, Saint-Gérard et Weedon**: pavage; **route 112, Saint-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud, Eastman**: pavage; **chemin Stratford, Stratford**: pavage; **route 249, Saint-Georges-de-Windsor**: pavage; **route 147, Compton, Compton-Station, Coati-**

cook: recyclage à froid de la chaussée, pavage et chemin Parker, Dixville: reconstruction d'un pont.

ME RECONNAISSEZ-VOUS ?

Les panneaux de signalisation peuvent être répartis en seulement quatre grandes familles. En discernant à quelle famille un panneau donné appartient, sa signification devient déjà plus évidente.

Les signaux de prescription indiquent soit une obligation, soit une interdiction que l'utilisateur est tenu de respecter. Les panneaux de cette famille sont blancs, noirs ou rouges. Les signaux de danger indiquent la présence d'obstacles ou d'autres risques à la circulation. Les panneaux sont jaunes. Les signaux de travaux annoncent les chantiers routiers et ils sont de couleur orange. Les signaux d'indication fournissent les renseignements utiles à l'orientation des automobilistes ou à la circulation en général. Les panneaux de cette famille sont généralement verts, bruns ou bleus.

Vous partez en voyage? Joignez l'utile à l'agréable: demandez le Répertoire complet de la signalisation routière au Québec en téléphonant au ministère des Transports du Québec. C'est gratuit!

Pour information, composez le 820-3280

POUR LA RENTRÉE

SANTANA
CANADA

SAC SPORT GRATUIT
avec tout achat de chaussures à prix régulier

3770, BOUL. INDUSTRIEL
SHERBROOKE

GILLES BOISVERT INC.

SUPER SOLDE D'ÉTÉ

231, rue King Ouest, Sherbrooke, 563-4743

Économisez maintenant!

Reposez-vous, après cette vente!

*** AUCUN DÉPÔT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT**

AVANT AOÛT 1998

ET PAS DE TPS

Faites vite!

pour une durée limitée

CLINIQUE DE MATELAS

DU 14 AU 16 AOÛT

LES REPRÉSENTANTS SERONT SUR PLACE POUR CETTE OCCASION

Trente jours pour l'adorer ou... vous l'échangez!

FERMÉ LE DIMANCHE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

STATIONNEMENT GRATUIT
en arrière du magasin
Entrée par les rues Peel ou Cathédrale

* Achat de 300\$ et plus
Ne payez que les taxes de vente
Sujet à approbation du crédit

Attendez de la voir.



La toute nouvelle Altima 1998 de Nissan

Appel
Nissan
sai. Attende
la voir ! La nou
Nissan. Appelez vo
naire
faire
no
Ap
Nis

Appel
Nissan
sai. Attende
la voir ! La nou
Nissan. Appelez vo
naire
faire
no
Ap
Nis

Appel
Nissan
sai. Attende
la voir ! La nou
Nissan. Appelez vo
naire
faire
no
Ap
Nis

Appel
Nissan
sai. Attende
la voir ! La nou
Nissan. Appelez vo
naire
faire
no
Ap
Nis

Appel
Nissan
sai. Attende
la voir ! La nou
Nissan. Appelez vo
naire
faire
no
Ap
Nis

La nouvelle Altima 1998 de Nissan.

Attendez de la voir ! La nouvelle Altima 1998 de Nissan. Appelez votre concessionnaire Nissan maintenant pour en faire l'essai. La nouvelle Altima 1998 de Nissan.

Attendez de la voir ! Appelez votre concessionnaire Nissan maintenant pour en faire l'essai. La nouvelle Altima 1998 de Nissan. Attendez de la voir !

Appelez votre concessionnaire Nissan maintenant pour en faire l'essai.

Attendez de la voir ! La nouvelle Altima 1998 de Nissan. Appelez votre concessionnaire Nissan maintenant pour en faire l'essai. Attendez de la voir ! La nouvelle Altima 1998 de Nissan. Appelez votre concessionnaire Nissan maintenant pour en faire l'essai.



vous la verrez, vous serez instantanément

soyeuse de son extérieur totaler

le moment magique d'

La nouvelle Altima 1998 redéfinit complètement la catégorie.

À partir de 19 398 \$*, l'Altima établit de nouvelles normes en matière de luxe abordable.

Un seul coup d'œil suffit pour remarquer le changement. L'Altima 1998 se démarque totalement par son profil racé et distingué. Il faut la voir pour le croire. Ce n'est pas juste une nouvelle voiture, c'est un concept rafraîchissant qui dépasse vos attentes sur le plan de la performance et de la tenue de route.

Un agencement intérieur intelligent qui tire le maximum de chaque millimètre.

L'Altima vous offre un habitacle plus spacieux. En tout, 2,1 pi³ plus d'espace intérieur utilisable qu'auparavant. En fait, c'est une garde au toit et une largeur aux épaules supérieures que vous y trouverez. La nouvelle banquette arrière rabattable 60/40 rend l'habitacle encore plus polyvalent. On peut donc y transporter des objets de toutes dimensions en les séparant bien des passagers.

L'Altima s'apprécie là où ça compte : sur la route.

L'Altima est nerveuse et répond à la moindre pulsion. Son moteur de 2,4 litres de 150 chevaux en est le véritable responsable. Ajoutez-y la suspension arrière à contrôle du pincement qui agit comme direction passive aux 4 roues, l'empattement plus

large et la coque dont la rigidité a été accrue de 20 % et vous comprendrez pourquoi elle se comporte aussi bien.

La sécurité n'est plus un luxe.

La nouvelle Altima 1998 est la nouvelle norme en matière de luxe abordable. Mais ce qui n'est pas du luxe, c'est la sécurité de votre famille. C'est pourquoi la nouvelle Altima est équipée de toute une gamme d'améliorations sur le plan de la sécurité : deux coussins gonflables de 2^e génération de Nissan, des zones tampon absorbeuses d'énergie, des bandes de plissement dans le capot et des poutres de renfort en acier dans les portières latérales forment littéralement une bulle protectrice en acier pour vous et votre famille.

La nouvelle Altima 1998 a mis la barre haute.

L'arrivée en juillet de la nouvelle Altima 1998 chez votre concessionnaire Nissan établit un nouveau standard pour cette catégorie de véhicule. Un tel luxe n'a que très rarement, ou même jamais existé dans une voiture de cette classe. La nouvelle Altima va bien au-delà de vos attentes sur le plan de la performance et de la tenue de route et ce, sans réduire le confort de la conduite.

Appelez votre concessionnaire Nissan pour en faire l'essai. Pour plus d'informations composez le 1 800 387-0122 ou consultez notre site Web au www.nissancanada.com

La vie est une route.



À vous d'en profiter.

SHERBROOKE NISSAN

4280, boul. Bourque, Rock Forest 823-8008

NISSAN MAGOG

427, boul. Bourque, Omerville 843-8145